



# Droit Au Logement

Droit Au logement Paris et environs - 29 Av Ledru-Rollin 75012 Paris •  
01 42 78 22 00, [dalidf@droitaulogement.org](mailto:dalidf@droitaulogement.org) • [//www.droitaulogement.org](http://www.droitaulogement.org)



PARIS LE 4 JANVIER

## Avec les « sans abris » de Solférino portons nos vœux au Ministre du logement, Samedi 6 janvier - RV à 15h à Solférino, puis raffut et déambulation ...

Nous sommes plusieurs dizaines de familles et personnes sans-abris, avec des enfants, des personnes âgées, handicapées ... Nous campons depuis le 25 décembre Place Jacques Bainville, à Solférino pour demander au Ministère du logement de mettre en place un hébergement stable et décent jusqu'au relogement, comme le prévoit la loi.

A 2 reprises, le Préfet de police, soutenu par la Mairie du 7<sup>e</sup> et un gros propriétaire immobilier, a tenté d'interdire cette manifestation, mais il a essuyé 2 annulations de la part du Tribunal administratif. Nous restons là, jusqu'à un hébergement stable pour tou.te.s.

Dès la mi-novembre le ministère du logement situé, à proximité de Solférino (246 Bd St Germain) a été saisi. Une délégation a été reçue jeudi 28/12, sans résultat concret.

Lorsque les 38 familles seront hébergées, nous quitterons la place. Nous avons déposé une demande HLM, nous sommes prioritaires DALO, ou en cours. Nous travaillons mais nous sommes sans-abris, car les loyers sont trop chers.

Nous appelons le 115, en vain. Certain.e.s d'entre nous ont obtenu quelques nuits dans un hôtel ou un foyer, puis ont été remis.e.s à la rue.

**La crise du logement**, conséquence des politiques publiques qui soutiennent la spéculation et le logement cher, prive de tout logement 350 000 personnes et interdit à des millions d'autres de se loger décemment.

### Afin que cesse cette catastrophe sociale, nous demandons aussi :

- **Le respect des lois qui protègent les plus fragile**, comme la loi DALO, le droit à l'hébergement, l'encadrement des loyers, mais aussi la loi de réquisition alors 9,2% des logements sont vacants à Paris selon l'INSEE.
- **La baisse des loyers et des prix de l'énergie, la taxation de la spéculation.**
- **L'abrogation de la loi Kasbarian-Bergé qui met en prison les sans-logis, s'abritant dans des locaux vides et qui pénalise les locataires en difficulté.**
- **La réalisation de 200 000 HLM/an, l'arrêt des démolitions.**
- **Le rétablissement de l'APL au niveau de 2017.**
- **Le retrait du décret qui autorise la location de logements enterrés, de 1m80 de hauteur, de moins de 2 m de large ...**
- **Le droit au logement dans la constitution.**

**Un toit c'est un droit !**

**SIGNEZ la PÉTITION sur place**